

Notre réf. FR / fro Aux membres de la Constituante

Date 12.08.2022

Session de septembre 2022 de la Constituante

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Par ce courrier, j'ai l'honneur de vous convoquer à la session de septembre 2022 de la Constituante qui se déroulera comme suit :

Jeudi 1 ^{er} septembre 2022 de 9h00 à 12h00
Jeudi 1 ^{er} septembre 2022 de 14h00 à 17h00
Mardi 6 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
Mardi 6 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
Mardi 20 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
Mardi 20 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
Jeudi 22 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
Jeudi 22 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

Salle du Grand Conseil, Rue du Grand-Pont 4, 1950 Sion

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de séance
- 2. Assermentation
- 3. Lecture de détail

Avant-projet de Constitution : deuxième lecture

Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, le ou la président-e de séance peut prolonger les séances d'une heure, selon l'état d'avancement des travaux. Au besoin, la Constituante peut décider d'une prolongation supplémentaire (séance de nuit). Merci de prendre vos dispositions en fonction.

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

Le Bureau de la Constituante

Géraldine Gianadda Coordinatrice du Collège présidentiel

Annexes: Rapports des commissions thématiques de deuxième lecture (10 rapports) – déjà en votre possession

- Rapports de minorité (9 rapports) déjà en votre possession
- Avant-projet pour la deuxième lecture avec les modifications de la commission de rédaction *déjà en votre possession*